

DESTINATAIRE

Monsieur VALLOIR BENOIT
651 ROUTE DE LA PEYROUSE
33720 BUDOS

DP0333372500059

Déposée le 22/08/2025

Par :	Monsieur VALLOIR Benoit
Demeurant à :	651 ROUTE DE LA PEYROUSE 33720 BUDOS
Pour :	1/ Remplacement de la porte d'entrée par une porte blanche à panneau plein 2/Réfection façade : suppression enduits mise en pierres apparentes avec enduit à la chaux ton pierre.
Surface de plancher créée :	0 m ²
Destination :	Habitation
Sur un terrain sis à :	6 Chemin du Gard 33210 PREIGNAC
Cadastré :	OB-1810
Superficie :	238 m ²

DECISION DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Au nom de la commune par le Maire

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation - Garonne - Secteurs de Rions à Toulence et de Virelade à Le Tourne approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/12/2001 et révisé le 23/05/2014,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 17/05/2017,

Vu la délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du PLUI en date du 28/06/2017, complétée par la délibération modificative du 26/09/2018,

Vu la délibération du conseil communautaire portant débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du PLUI en date du 07/07/2021,

DECIDE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition.

Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : AFFICHAGE RÉCÉPISSÉ DE DEPOT

Le récépissé de dépôt remis et affiché en mairie le 22/08/2025.

Fait à **PREIGNAC**,

Le **09/09/2025**

Le Maire,



Thomas FILLIATRE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans le département dans les conditions prévues aux articles L 2131-1 et L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.